

TICKETS RESTAURANTS

A compter du 1^{er} janvier, la valeur du ticket restaurant va passer de 8,50 € à 9,00 €. Bon ne rêvez pas, ces 0,50 € de plus sont financés pour 0,35 € par les salariés et 0,15 € par l'employeur.

La participation de l'employeur, qui doit être comprise entre 50 et 60%, passe donc aujourd'hui de 51,76% à 50,55%.

Un peu chiche comme cadeau de Noël !!!

ARK'ID RÉSEAU

Le CE et le CHSCT ont eu à se prononcer sur la généralisation de la nouvelle organisation.

En dépit du gain apporté quand à l'organisation des experts, il s'avère qu'entre la baisse des effectifs sur ces métiers et la charge de travail supplémentaire pour l'ensemble des salariés, les 2 instances ont émis un avis négatif. Vous trouverez l'avis complet sur notre site UNSA-ARKEA.COM

À cette occasion ont eu lieu les élections des membres du CHSCT. Sébastien CHERMAT a été réélu pour l'UNSA.

PLAN DE FORMATION CCE

- Découverte du pilotage – Brest – 30 mars au 3 avril

- Couture sur mesure – Brest – 30 mars au 3 avril

Inscription au plus tard le 18 janvier

- Décoration florale – Morlaix – 7 et 8 avril

- Découverte forêt de Brocéliande – Paimpont – du 7 au 9 avril

Inscription au plus tard le 25 janvier

UNSA-ARKEA Résidence des sports bat. C Bld Henri Castel 22600 LOUDEAC

Mail : unsa-arkea@gmail.com

site : unsa-arkea.com

Maia : go/unsa